

L'OGEC



Gestion du personnel non enseignant

- 10 personnes (DIRECTION, SECRETARIAT, ASEM, CONTRATS AIDES, PERSONNEL DE MENAGE)

Gestion du fonctionnement de l'école :

- électricité, gaz

Gestion des activités scolaires

- Toutes les factures d'activités scolaires ou de fournitures diverses sont à régler à l'ordre de l'OGEC

Gestion des « petits investissements »

- Entretien des locaux

Relation avec la mairie (périscolaire)